Orientation pour avocat conseil d'entreprise

Par **elyze**, le **19/04/2009** à **11:53**

Bonjour,

Je suis actuellement étudiante en Licence 3 de droit, et on va dire que je suis un peu perdue ... Alors je vais essayer de faire simple dans mes explications ! shock: Image not found or type unknown
Alors en réalité, je suis en licence 3 généraliste car je ne savais pas trop ce que je voulais faire. Et donc maintenant j'ai trouvé : avocat conseil d'entreprise ^^
Donc voilà, j'ai cru comprendre que ce serait bien de faire un DJCE et d'avoir le CAPA.
Jusque là, tout va bien, même si je ne suis pas sur d'avoir le niveau pour le DJCE (mention AB en 1ère année, mais je suis passée au jury en 2ème donc 10 tout pile ...). Bref, donc en fait je vais vous expliquer les choix qui s'offrent à moi :

--> Soit Master 1 "Droit des affaires" à Aix. Mais alors à ce moment là, je n'aurai pas la sélection local pour le DJCE, et j'ai entendu dire que la sélection nationale était plus dure.
--> Est-il possible de demander à intégrer le magistère DJCE de Montpellier alors que j'aurai déjà validé la Licence 3 ? (Ce serait la voie royale, encore faut-il qu'ils m'acceptent ^^).
--> IUP de Toulouse "Juriste d'entreprise". Mais cet IUP commence dès Bac+2, alors est ce qu'il est préférable pour moi de reprendre au niveau licence 3, ou d'aller directement en Master 1 "Juriste d'entreprise". (J'ai demandé, on m'a dit qu'on pouvait intégrer cet IUP en master 1 sans avoir fait la licence 3 IUP). Pour ensuite soit aller dans le Master 2 "Juriste d'entreprise" qui est la continuité de l'IUP, ou alors tenter le DJCE de Toulouse au niveau local.

Voilà, j'espère avoir été claire. Pour résumer, je suis sure d'être acceptée à Aix en Master 1 vu qu'il n'y a pas de sélection.
Je voulais savoir s'il était possible de demander à intégrer le magistère DJCE de Montpellier alors même que j'aurai déja validé une licence 3 de droit ?
Si l'IUP de Toulouse préparait bien pour le DJCE ?
S'il ne vaut mieux pas que je fasse un Master 1 à Toulouse plutôt qu'à Aix pour avoir la sélection local au DJCE ?
Si je demande l'IUP de Toulouse, vaut-il mieux que je demande niveau licence 3 ou niveau master 1? (car j'ai peur d'avoir des lacunes dans les matières de droit des affaires si je vais directement en master 1). Est-ce que refaire une licence 3 IUP serait une année perdue ?

Beaucoup de questions on va dire, j'espère que j'aurai des réponses ^^ Mais merci d'avoir eu le courage de me lire en tout cas ! troll: Image not found or type unknown

Par **doui**, le **19/04/2009** à **12:47**

Salut,

Personnellement à ta place je serais allé en M1, que ce soit à Montpellier ou Toulouse s'ils t'acceptent au niveau M1 (ça coute rien d'essayer) ou "au pire" en restant sur Aix.

Ce serait vraiment perdre ton temps de refaire une année de licence (je ne suis même pas sur que ce soit possible), même dans l'optique d'intégrer un cursus intégré qui t' "assurerait" de déboucher sur un DJCE ...

D'abord parce que tu as le temps (résultats de licence et de M1) d'améliorer ton dossier pour être prise dans un M2 de type DJCE.

Ensuite parce que dans l'hypothèse où tu ne serais pas prise dans un M2 que tu espérais, tu pourrais toujours retenter l'année d'après ...

Le résultat serait le même (1 an de "perdu") que si tu refaisais une licence dans un cursus intégré, sauf qu'au lieu d'avoir 2 licences tu pourrais avoir 2 M2 (si tu es prises quand même dans un M2 mais pas forcément un de tes 1er choix) ou au pire 2 M1, ou 1 an de stage par exemple ... à mon humble avis ce sera beaucoup plus intéressant pour toi et pour un recruteur, il suffit juste d'un peu plus de confiance en toi ;) Image not found or type unknown.

Par **elyze**, le **19/04/2009** à **19:00**

Merci Doui pour ta réponse !

--> Pour Toulouse, je suis assez d'accord avec toi, refaire une Licence 3 avec un IUP risquerait d'être dommage, surtout que je ne suis même pas sur d'intégrer le DJCE à la fin ... Même si ça m'aurait permit de tenter le DJCE au niveau local. Le Master 1 IUP de Toulouse tout seul ne m'intéresse pas vraiment ... Donc je crois que pour Toulouse c'est réglé ^^

--> En ce qui concerne Montpellier, dans le cas où refaire une année de licence 3 est possible, penses tu vraiment que ce serait un mauvais choix ? Vu qu'au final, je suis quasi sur d'intégrer le Master 2 DJCE qui est la continuité ? Et le programme du magistère m'intéresse vraiment... Au cas où je serais prise en magistère, tu me conseillerais quand même plutôt de faire un master 1 classique "Droit des Affaires" ?

--> (J'ai oublié, je vais tenter aussi le Master 1 de Lyon 3 à l'IDEA, mais là j'y crois encore moins car grosse sélection ^^)

Merci en tout cas de m'avoir répondu si vite !
Et pour les autres, est ce que quelqu'un sait s'il est possible d'intégrer le magistère de

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Montpellier avec déjà une licence 3 de validé ?

Par **doui**, le **19/04/2009** à **20:49**

--> ok je croyais que l'IUP débouchait sur le DJCE mais en fait il s'agit d'un autre M2. Je n'aurais pas éliminé cette option trop rapidement, le M2 a pas l'air dégeux (possibilité de le faire en alternance) ça pourrait faire "roue de secours". Par ailleurs tu peux bénéficier de la sélection locale pour le DJCE, ce qui ne t'empêche pas de postuler en plus à la sélection nationale donc que des avantages.
Après faut voir ce que ça te "coûte" d'aller à Toulouse par rapport à rester sur Aix.

--> J'irai pas jusqu'à dire "mauvais" choix parce que y a des avantages (ça t'apporte une certaine sérénité d'être dans un cursus intégré qui t'assures quasiment le DJCE). C'est le ;)

choix le plus sécurisant mais je ne pense pas que ce soit le meilleur choix Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés